

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : SYNDICAT AZUR (M57) (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25950002300025

POSTE COMPTABLE : SGC ARGENTEUIL

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : SYNDICAT AZUR (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	51
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	63
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	64
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	66
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	70
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	71
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	72

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	171448

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

#### Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	19.06
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107.36
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	63.36
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	37 806 284,71	41 482 991,50	0,00	A1 3 676 706,79
<b>Investissement</b>	4 144 697,05	4 224 066,82	(3) 0,00	A2 79 369,77
<b>Fonctionnement</b>	33 661 587,66	37 258 924,68	(4) 0,00	A3 3 597 337,02

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 609 239,03	III + IV 0,00	B1	-609 239,03
<b>Investissement</b>	I 609 239,03	III 0,00	B2	-609 239,03
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	3 067 467,76
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-529 869,26
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	3 597 337,02

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>609 239,03</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	609 239,03
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	6 311 231,00	8 375 298,64
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	609 239,03	0,00
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	(si solde négatif) 1 454 828,61	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		8 375 298,64	8 375 298,64
		+	+
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	44 015 667,90	38 681 775,01
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	0,00	0,00
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 333 892,89
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		44 015 667,90	44 015 667,90
		+	+
		+	+
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>52 390 966,54</b>	<b>52 390 966,54</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	108 075,69	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	873 100,45	0,00	873 945,00	873 945,00	873 945,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 677 340,00	609 239,03	2 225 900,00	2 225 900,00	2 835 139,03
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 658 516,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>3 199 845,00</b>	<b>3 199 845,00</b>	<b>3 809 084,03</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 955 805,00	0,00	3 041 280,00	3 041 280,00	3 041 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 955 805,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 066 280,00</b>	<b>3 066 280,00</b>	<b>3 066 280,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>5 614 321,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>6 266 125,00</b>	<b>6 266 125,00</b>	<b>6 875 364,03</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	45 110,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>45 110,00</b>		<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 659 431,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>6 920 470,03</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 454 828,61</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>8 375 298,64</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	175 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>175 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>560 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	132 000,00	0,00	173 900,00	173 900,00	173 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 295 236,56	0,00	2 064 067,64	2 064 067,64	2 064 067,64
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 427 236,56</b>	<b>0,00</b>	<b>2 237 967,64</b>	<b>2 237 967,64</b>	<b>2 237 967,64</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 602 236,56</b>	<b>0,00</b>	<b>2 797 967,64</b>	<b>2 797 967,64</b>	<b>2 797 967,64</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 554 100,13		3 594 140,00	3 594 140,00	3 594 140,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 798 331,01		1 983 191,00	1 983 191,00	1 983 191,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>5 352 431,14</b>		<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>7 954 667,70</b>	<b>0,00</b>	<b>8 375 298,64</b>	<b>8 375 298,64</b>	<b>8 375 298,64</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>8 375 298,64</b>
---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>5 532 225,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	27 157 645,37	0,00	27 578 830,90	27 578 830,90	27 578 830,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 891 200,00	0,00	7 327 500,00	7 327 500,00	7 327 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	72 850,00	0,00	116 350,00	116 350,00	116 350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>34 121 695,37</b>	<b>0,00</b>	<b>35 022 680,90</b>	<b>35 022 680,90</b>	<b>35 022 680,90</b>
66	Charges financières	876 825,00	0,00	774 656,00	774 656,00	774 656,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 614 000,00		2 601 000,00	2 601 000,00	2 601 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>36 627 520,37</b>	<b>0,00</b>	<b>38 438 336,90</b>	<b>38 438 336,90</b>	<b>38 438 336,90</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 554 100,13		3 594 140,00	3 594 140,00	3 594 140,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 798 331,00		1 983 191,00	1 983 191,00	1 983 191,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>5 352 431,13</b>		<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>41 979 951,50</b>	<b>0,00</b>	<b>44 015 667,90</b>	<b>44 015 667,90</b>	<b>44 015 667,90</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>44 015 667,90</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	153 800,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 937 532,00	0,00	1 961 300,00	1 961 300,00	1 961 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 319 678,65	0,00	11 725 298,00	11 725 298,00	11 725 298,00
74	Dotations et participations (3)	24 048 751,34	0,00	24 124 115,00	24 124 115,00	24 124 115,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 500,00	0,00	25 500,01	25 500,01	25 500,01
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>37 483 261,99</b>	<b>0,00</b>	<b>37 996 213,01</b>	<b>37 996 213,01</b>	<b>37 996 213,01</b>
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 500,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>38 134 217,99</b>	<b>0,00</b>	<b>38 636 669,01</b>	<b>38 636 669,01</b>	<b>38 636 669,01</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	45 110,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>45 110,00</b>		<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>38 179 327,99</b>	<b>0,00</b>	<b>38 681 775,01</b>	<b>38 681 775,01</b>	<b>38 681 775,01</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>5 333 892,89</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>44 015 667,90</b>
--	----------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>5 532 225,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	45 106,00	45 106,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 041 280,00	0,00	3 041 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	873 945,00	0,00	873 945,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 835 139,03	0,00	2 835 139,03
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	25 000,00	0,00	25 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>6 875 364,03</b>	<b>45 106,00</b>	<b>6 920 470,03</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 454 828,61</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>8 375 298,64</b>
---	---------------------

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	27 578 830,90		27 578 830,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	7 327 500,00		7 327 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	116 350,00	0,00	116 350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	774 656,00	0,00	774 656,00
67	Charges spécifiques (9)	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 601 000,00	1 983 191,00	4 584 191,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 594 140,00	3 594 140,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>38 438 336,90</b>	<b>5 577 331,00</b>	<b>44 015 667,90</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>44 015 667,90</b>
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	173 900,00	0,00	173 900,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	560 000,00	0,00	560 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		928 840,00	928 840,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		1 054 351,00	1 054 351,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 594 140,00	3 594 140,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>733 900,00</b>	<b>5 577 331,00</b>	<b>6 311 231,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

2 064 067,64

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 375 298,64

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	160 000,00		160 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 961 300,00		1 961 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	11 725 298,00		11 725 298,00
74	Dotations et participations (8)	24 124 115,00		24 124 115,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	25 500,01	0,00	0,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	45 106,00	45 106,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>38 636 669,01</b>	<b>45 106,00</b>	<b>38 681 775,01</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

5 333 892,89

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

44 015 667,90

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 659 431,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>0,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>6 920 470,03</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	108 075,69	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	873 100,45	0,00	0,00	873 945,00	873 945,00	0,00	873 945,00	873 945,00
21	Immobilisations corporelles	1 677 340,00	609 239,03	0,00	2 225 900,00	2 225 900,00	0,00	2 225 900,00	2 835 139,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 658 516,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>0,00</b>	<b>3 199 845,00</b>	<b>3 199 845,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 199 845,00</b>	<b>3 809 084,03</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 955 805,00	0,00		3 041 280,00	3 041 280,00		3 041 280,00	3 041 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 955 805,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 066 280,00</b>	<b>3 066 280,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 066 280,00</b>	<b>3 066 280,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 614 321,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>0,00</b>	<b>6 266 125,00</b>	<b>6 266 125,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 266 125,00</b>	<b>6 875 364,03</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	45 110,00			45 106,00	45 106,00		45 106,00	45 106,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>45 110,00</b>			<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>		<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

1 454 828,61

Total des dépenses d'investissement cumulées

8 375 298,64

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 659 431,14</b>	<b>0,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>6 311 231,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	175 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>175 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>560 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	132 000,00	0,00	173 900,00	173 900,00	173 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>132 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 900,00</b>	<b>173 900,00</b>	<b>173 900,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>307 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>733 900,00</b>	<b>733 900,00</b>	<b>733 900,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	3 554 100,13		3 594 140,00	3 594 140,00	3 594 140,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 798 331,01		1 983 191,00	1 983 191,00	1 983 191,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>5 352 431,14</b>		<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

2 064 067,64

Total des recettes d'investissement cumulées

8 375 298,64

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>5 659 431,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>0,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 311 231,00</b>	<b>6 920 470,03</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	108 075,69	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2051	Concessions, droits similaires	108 075,69	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	873 100,45	0,00	0,00	873 945,00	873 945,00	0,00	873 945,00	873 945,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	873 100,45	0,00		873 945,00	873 945,00	0,00	873 945,00	873 945,00
21	Immobilisations corporelles	1 677 340,00	609 239,03	0,00	2 225 900,00	2 225 900,00	0,00	2 225 900,00	2 835 139,03
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	510 000,00	30 279,97		466 000,00	466 000,00	0,00	466 000,00	496 279,97
2181	Install. générales, agencements	55 000,00	46 238,80		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	51 238,80
21828	Autres matériels de transport	468 100,00	504 633,35		340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00	844 633,35
21838	Autre matériel informatique	2 000,00	5 532,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	31 032,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00	158,96		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 158,96
2188	Autres immobilisations corporelles	617 240,00	22 395,95		1 383 400,00	1 383 400,00	0,00	1 383 400,00	1 405 795,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 658 516,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>0,00</b>	<b>3 199 845,00</b>	<b>3 199 845,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 199 845,00</b>	<b>3 809 084,03</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 955 805,00	0,00		3 041 280,00	3 041 280,00		3 041 280,00	3 041 280,00
1641	Emprunts en euros	2 955 805,00	0,00		3 041 280,00	3 041 280,00		3 041 280,00	3 041 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le Crédits gérés hors AP ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 955 805,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 066 280,00</b>	<b>3 066 280,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 066 280,00</b>	<b>3 066 280,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 614 321,14</b>	<b>609 239,03</b>	<b>0,00</b>	<b>6 266 125,00</b>	<b>6 266 125,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 266 125,00</b>	<b>6 875 364,03</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	45 110,00			45 106,00	45 106,00		45 106,00	45 106,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	45 110,00			45 106,00	45 106,00		45 106,00	45 106,00
13912	Subv. transf. Régions	27 242,13			21 250,00	21 250,00		21 250,00	21 250,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	17 867,87			23 856,00	23 856,00		23 856,00	23 856,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>45 110,00</b>			<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>		<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIL**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		5 659 431,14	I 0,00	6 311 231,00	II 6 311 231,00	III = I + II 6 311 231,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	175 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	100 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>175 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>560 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	132 000,00	0,00	173 900,00	173 900,00	173 900,00
10222	FCTVA	132 000,00	0,00	173 900,00	173 900,00	173 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>132 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 900,00</b>	<b>173 900,00</b>	<b>173 900,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>307 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>733 900,00</b>	<b>733 900,00</b>	<b>733 900,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	3 554 100,13		3 594 140,00	3 594 140,00	3 594 140,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 798 331,01		1 983 191,00	1 983 191,00	1 983 191,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	288,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	65 692,08		65 695,00	65 695,00	65 695,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 653,57		23 654,00	23 654,00	23 654,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 148,54		11 149,00	11 149,00	11 149,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	330,00		53 095,00	53 095,00	53 095,00
28128	Autres aménagements de terrains	28 390,31		28 391,00	28 391,00	28 391,00
281351	Bâtiments publics	13 376,37		13 505,00	13 505,00	13 505,00
28152	Installations de voirie	12 627,53		12 628,00	12 628,00	12 628,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	220,80		221,00	221,00	221,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	26 994,67		33 490,00	33 490,00	33 490,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	348,48		349,00	349,00	349,00

## SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II			III = I + II
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 395,16		2 396,00	2 396,00			2 396,00
28181	Installations générales, aménagt divers	7 698,08		8 946,00	8 946,00			8 946,00
281828	Autres matériels de transport	251 076,60		252 030,00	252 030,00			252 030,00
281838	Autre matériel informatique	20 858,55		20 058,00	20 058,00			20 058,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 575,90		4 860,00	4 860,00			4 860,00
28188	Autres immo. corporelles	275 305,37		398 373,00	398 373,00			398 373,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00		1 054 351,00	1 054 351,00			1 054 351,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>5 352 431,14</b>		<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>			<b>5 577 331,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>41 979 951,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 015 667,90</b>	<b>44 015 667,90</b>	<b>0,00</b>	<b>44 015 667,90</b>	<b>44 015 667,90</b>
011	Charges à caractère général (3)	27 157 645,37	0,00	0,00	27 578 830,90	27 578 830,90	0,00	27 578 830,90	27 578 830,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 891 200,00	0,00		7 327 500,00	7 327 500,00		7 327 500,00	7 327 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	72 850,00	0,00	0,00	116 350,00	116 350,00	0,00	116 350,00	116 350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>34 121 695,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 022 680,90</b>	<b>35 022 680,90</b>	<b>0,00</b>	<b>35 022 680,90</b>	<b>35 022 680,90</b>
66	Charges financières	876 825,00	0,00		774 656,00	774 656,00		774 656,00	774 656,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 614 000,00			2 601 000,00	2 601 000,00		2 601 000,00	2 601 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 505 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 415 656,00</b>	<b>3 415 656,00</b>		<b>3 415 656,00</b>	<b>3 415 656,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>36 627 520,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 438 336,90</b>	<b>38 438 336,90</b>	<b>0,00</b>	<b>38 438 336,90</b>	<b>38 438 336,90</b>
023	Virement à la section d'investissement	3 554 100,13			3 594 140,00	3 594 140,00		3 594 140,00	3 594 140,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 798 331,00			1 983 191,00	1 983 191,00		1 983 191,00	1 983 191,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>5 352 431,13</b>			<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>		<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>44 015 667,90</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.



**SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2024**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF

**III – VOTE DU BUDGET****III****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>38 179 327,99</b>	<b>0,00</b>	<b>38 681 775,01</b>	<b>38 681 775,01</b>	<b>38 681 775,01</b>
013	Atténuations de charges (2)	153 800,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 937 532,00	0,00	1 961 300,00	1 961 300,00	1 961 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 319 678,65	0,00	11 725 298,00	11 725 298,00	11 725 298,00
74	Dotations et participations (2)	24 048 751,34	0,00	24 124 115,00	24 124 115,00	24 124 115,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	23 500,00	0,00	25 500,01	25 500,01	25 500,01
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>37 483 261,99</b>	<b>0,00</b>	<b>37 996 213,01</b>	<b>37 996 213,01</b>	<b>37 996 213,01</b>
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	10 500,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>650 956,00</b>	<b>0,00</b>	<b>640 456,00</b>	<b>640 456,00</b>	<b>640 456,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>38 134 217,99</b>	<b>0,00</b>	<b>38 636 669,01</b>	<b>38 636 669,01</b>	<b>38 636 669,01</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	45 110,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>45 110,00</b>		<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>

**R002 Résultat reporté ou anticipé (7)****5 333 892,89****Total des recettes de fonctionnement cumulées****44 015 667,90**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>41 979 951,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 015 667,90</b>	<b>44 015 667,90</b>	<b>0,00</b>	<b>44 015 667,90</b>	<b>44 015 667,90</b>
011	Charges à caractère général (4)	27 157 645,37	0,00	0,00	27 578 830,90	27 578 830,90	0,00	27 578 830,90	27 578 830,90
6042	Achats de prestations de services	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	35 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60613	Chauffage urbain	46 500,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
60622	Carburants	650 000,00	0,00		536 000,00	536 000,00	0,00	536 000,00	536 000,00
60623	Alimentation	25 440,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	85 250,00	0,00		90 050,00	90 050,00	0,00	90 050,00	90 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	67 800,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	0,00		9 050,00	9 050,00	0,00	9 050,00	9 050,00
6068	Autres matières et fournitures	514 428,91	0,00		803 750,00	803 750,00	0,00	803 750,00	803 750,00
611	Contrats de prestations de services	24 123 155,46	0,00		24 285 060,90	24 285 060,90	0,00	24 285 060,90	24 285 060,90
6132	Locations immobilières	38 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00
61351	Matériel roulant	6 500,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
61358	Autres	9 100,00	0,00		12 700,00	12 700,00	0,00	12 700,00	12 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	48 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
61551	Entretien matériel roulant	150 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 691,00	0,00		28 500,00	28 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00
6156	Maintenance	131 000,00	0,00		122 500,00	122 500,00	0,00	122 500,00	122 500,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6168	Autres primes d'assurance	95 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
6182	Documentation générale et technique	780,00	0,00		780,00	780,00	0,00	780,00	780,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	16 000,00	0,00		11 400,00	11 400,00	0,00	11 400,00	11 400,00
62268	Autres honoraires, conseils	194 800,00	0,00		244 400,00	244 400,00	0,00	244 400,00	244 400,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	28 000,00	0,00		21 560,00	21 560,00	0,00	21 560,00	21 560,00
6236	Catalogues et imprimés	62 500,00	0,00		48 340,00	48 340,00	0,00	48 340,00	48 340,00
6238	Divers	68 900,00	0,00		55 610,00	55 610,00	0,00	55 610,00	55 610,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00

## SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Publié le	Pour	TOTAL
								ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		230,00	230,00	0,00		230,00	230,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00		5 100,00	5 100,00
63512	Taxes foncières	120 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00
63513	Autres impôts locaux	357 000,00	0,00		283 200,00	283 200,00	0,00		283 200,00	283 200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 500,00	0,00		8 400,00	8 400,00	0,00		8 400,00	8 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 891 200,00	0,00		7 327 500,00	7 327 500,00			7 327 500,00	7 327 500,00
6218	Autre personnel extérieur	32 380,00	0,00		38 500,00	38 500,00			38 500,00	38 500,00
6331	Versement mobilité	71 070,00	0,00		75 490,00	75 490,00			75 490,00	75 490,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 200,00	0,00		18 600,00	18 600,00			18 600,00	18 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	70 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00			65 000,00	65 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 375 000,00	0,00		2 284 040,00	2 284 040,00			2 284 040,00	2 284 040,00
64112	SFT, indemnité de résidence	117 500,00	0,00		125 000,00	125 000,00			125 000,00	125 000,00
64113	NBI	48 700,00	0,00		57 000,00	57 000,00			57 000,00	57 000,00
64118	Autres indemnités	795 000,00	0,00		915 000,00	915 000,00			915 000,00	915 000,00
64131	Rémunérations	1 006 000,00	0,00		1 170 000,00	1 170 000,00			1 170 000,00	1 170 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	60 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00			82 000,00	82 000,00
64138	Primes et autres indemnités	342 000,00	0,00		420 000,00	420 000,00			420 000,00	420 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	771 500,00	0,00		790 000,00	790 000,00			790 000,00	790 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	736 500,00	0,00		745 000,00	745 000,00			745 000,00	745 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	94 000,00	0,00		113 000,00	113 000,00			113 000,00	113 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 350,00	0,00		8 350,00	8 350,00			8 350,00	8 350,00
64731	Allocations chômage versées directement	135 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00			150 000,00	150 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	177 000,00	0,00		203 520,00	203 520,00			203 520,00	203 520,00
6488	Autres	23 000,00	0,00		57 000,00	57 000,00			57 000,00	57 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	72 850,00	0,00	0,00	116 350,00	116 350,00	0,00		116 350,00	116 350,00
65311	Indemnités de fonction	44 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	TOTAL
									(Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
65818	Autres	0,00	0,00		24 600,00	24 600,00	0,00	24 600,00	24 600,00
65888	Autres	1 350,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>34 121 695,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 022 680,90</b>	<b>35 022 680,90</b>	<b>0,00</b>	<b>35 022 680,90</b>	<b>35 022 680,90</b>
66	Charges financières	876 825,00	0,00		774 656,00	774 656,00		774 656,00	774 656,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	905 905,00	0,00		804 620,00	804 620,00		804 620,00	804 620,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-29 080,00	0,00		-29 964,00	-29 964,00		-29 964,00	-29 964,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 614 000,00			2 601 000,00	2 601 000,00		2 601 000,00	2 601 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 600 000,00			2 600 000,00	2 600 000,00		2 600 000,00	2 600 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	13 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>2 505 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 415 656,00</b>	<b>3 415 656,00</b>		<b>3 415 656,00</b>	<b>3 415 656,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>36 627 520,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 438 336,90</b>	<b>38 438 336,90</b>	<b>0,00</b>	<b>38 438 336,90</b>	<b>38 438 336,90</b>
023	Virement à la section d'investissement	3 554 100,13			3 594 140,00	3 594 140,00		3 594 140,00	3 594 140,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 798 331,00			1 983 191,00	1 983 191,00		1 983 191,00	1 983 191,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	743 980,00			928 840,00	928 840,00		928 840,00	928 840,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	1 054 351,00			1 054 351,00	1 054 351,00		1 054 351,00	1 054 351,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>5 352 431,13</b>			<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>		<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

-29 964,00

**SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2024**

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-29 964,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024  
Reçu en préfecture le 03/04/2024  
Publié le  
ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>38 179 327,99</b>	<b>0,00</b>	<b>38 681 775,01</b>	<b>38 681 775,01</b>	<b>38 681 775,01</b>
013	Atténuations de charges (3)	153 800,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	65 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	70 800,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 937 532,00	0,00	1 961 300,00	1 961 300,00	1 961 300,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	798 000,00	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
706888	Autres	220 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7078	Autres marchandises	513 600,00	0,00	405 300,00	405 300,00	405 300,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	51 932,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	354 000,00	0,00	394 000,00	394 000,00	394 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 319 678,65	0,00	11 725 298,00	11 725 298,00	11 725 298,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	11 319 678,65	0,00	11 725 298,00	11 725 298,00	11 725 298,00
74	Dotations et participations (3)	24 048 751,34	0,00	24 124 115,00	24 124 115,00	24 124 115,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	10 000,00	0,00	8 250,00	8 250,00	8 250,00
74758	Participation autres groupements	22 850 751,34	0,00	23 276 865,00	23 276 865,00	23 276 865,00
747888	Autres	1 178 000,00	0,00	839 000,00	839 000,00	839 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 500,00	0,00	25 500,01	25 500,01	25 500,01
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	23 500,00	0,00	25 500,01	25 500,01	25 500,01
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>37 483 261,99</b>	<b>0,00</b>	<b>37 996 213,01</b>	<b>37 996 213,01</b>	<b>37 996 213,01</b>
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 500,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 500,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>38 134 217,99</b>	<b>0,00</b>	<b>38 636 669,01</b>	<b>38 636 669,01</b>	<b>38 636 669,01</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	45 110,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Publié l'assemblée	Total
					II	III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	45 110,00		45 106,00	45 106,00	45 106,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>45 110,00</b>		<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>

### Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					48 424 639,97									
1641 Emprunts en euros (total)					48 424 639,97									
ARKEA 0421 2462795	ARKEA BANQUE ENTREPRISES INSTITUTIONNELS	18/12/2015	2015-01-30	30/01/2015	5 000 000,00	F		2,150	2,150	EURO	T	C	N	A-1
MON265685	Caisse Française de Financement Local	15/05/2009	2009-05-15	01/09/2009	6 663 124,88	F		4,680	4,680	EURO	A	P	N	A-1
MON504335EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-08-20	01/09/2016	16 408 987,05	F		3,300	3,300	EURO	A	C	N	A-1
MON504336EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-10-02	01/10/2016	11 948 895,08	F		3,330	3,330	EURO	A	P	N	A-1
MON504337EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-07-23	01/11/2016	8 403 632,96	F		3,330	3,330	EURO	A	P	N	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

**SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2024**

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
<b>Total général</b>					<b>48 424 639,97</b>											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		24 481 462,69					3 041 269,47	804 613,67	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 481 462,69					3 041 269,47	804 613,67	0,00	0,00
ARKEA 0421 2462795	N	0,00	A-1	2 194 646,17	6,00	F		2,150	346 450,65	44 404,11	0,00	0,00
MON265685	N	0,00	A-1	611 372,27	1,00	F		4,680	611 372,27	29 089,08	0,00	0,00
MON504335EUR	N	0,00	A-1	8 857 983,49	12,00	F		3,300	999 315,23	297 185,35	0,00	0,00
MON504336EUR	N	0,00	A-1	6 972 255,80	12,00	F		3,300	694 771,45	236 045,72	0,00	0,00
MON504337EUR	N	0,00	A-1	5 845 204,96	12,00	F		3,300	389 359,87	197 889,41	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2024**

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>24 481 462,69</b>					<b>3 041 269,47</b>	<b>804 613,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	24 481 462,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	19/02/2021
L	Frais d'études à intégrer dans les immobilisations réalisées	0	19/02/2021
L	Frais de recherche et de développement suivis ou non de réalisation	5	19/02/2021
L	Frais d'insertion non suivis de réalisations	5	19/02/2021
L	Frais d'insertion à intégrer dans les immobilisations réalisées	0	19/02/2021
L	Subventions d'équipement aux organismes publics, pour les biens mobiliers, matériel ou études	10	19/02/2021
L	Subventions d'équipement aux organismes publics, pour les bâtiments ou les installations	30	19/02/2021
L	Concessions et droits similaires	2	19/02/2021
L	Agencements et aménagements de terrains, plantations d'arbres et d'arbustes	15	19/02/2021
L	autres agencements et aménagements de terrains	10	19/02/2021
L	Constructions batiments	30	19/02/2021
L	Installations générales, agencements, aménagements constructions	20	19/02/2021
L	Installations de voirie	20	19/02/2021
L	Matériel roulant de voirie	10	19/02/2021
L	Autres matériels et outillage de voirie	8	19/02/2021
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	19/02/2021
L	Autres constructions	20	19/02/2021
L	Réseaux électrification	15	19/02/2021
L	Autres installations, matériels et outillage technique	15	19/02/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements divers lorsque le syndicat n'est pas propriétai	15	19/02/2021
L	Autres immobilisations corporelles (bornes apport volontaire)	10	19/02/2021
L	Bacs d'ordures ménagères achetés en lots	7	19/02/2021
L	Deux-roues, voitures et fourgonnettes	5	19/02/2021
L	Voitures utilitaire &lt; 3,5 tonnes	10	19/02/2021
L	Camions-véhicules industriels &gt; à 3,5 tonnes	15	19/02/2021
L	Matériel informatique	3	19/02/2021
L	Matériel de bureau et mobilier	10	19/02/2021
L	Matériel de téléphonie	2	19/02/2021
L	Biens de faible valeur (seuil 1 000 euros), à l'exception des bacs d'OM achetés en lot	1	19/02/2021



## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	1 601 000,00		213 500,00	1 814 500,00	0,00	1 814 500,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	1 601 000,00		213 500,00	1 814 500,00	0,00	1 814 500,00
Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)	0,00	04/02/2020	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
LISSAGE FONDS DE SOUTIEN	1 000,00	04/02/2020	3 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Créances douteuses	0,00	05/09/2022	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00
PROVISION POUR CHARGES LIEES AU CVE AZUR	1 600 000,00	04/04/2023	0,00	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
<b>Dépréciations (3)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>1 601 000,00</b>		<b>213 500,00</b>	<b>1 814 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 814 500,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises	SOLDE
					D	E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 601 000,00</b>		<b>213 500,00</b>	<b>1 814 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 814 500,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Risque financier	Lissage fonds de soutien	750 000,00	8	1 000,00	1 000,00	748 000,00
Risque financier	Lissage fonds de soutien	750 000,00	8	2 000,00	1 000,00	747 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV  
BT.5

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	3 845 883,14
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>3 845 883,14</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>38 636 669,01</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>9,95</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18,00</b>	<b>6,00</b>	<b>4,00</b>	<b>10,00</b>
Adjoint administratif territorial	C	5,00	0,00	5,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>139,00</b>	<b>0,00</b>	<b>139,00</b>	<b>83,80</b>	<b>22,00</b>	<b>105,80</b>
Adjoint technique territorial	C	51,00	0,00	51,00	22,00	21,00	43,00
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	19,00	0,00	19,00	14,80	0,00	14,80
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	37,00	0,00	37,00	29,00	0,00	29,00
Agent de Maitrise	C	8,00	0,00	8,00	2,00	1,00	3,00
Agent de Maitrise Principal	C	16,00	0,00	16,00	12,00	0,00	12,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2024**

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>157,00</b>	<b>0,00</b>	<b>157,00</b>	<b>89,80</b>	<b>26,00</b>	<b>115,80</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD



SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Agent de Maitrise	C	TECH	366	0,00	332-13 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	513	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	480	0,00	332-8-2° emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le j	CDD Contractuel en CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	390	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-1 454 828,61
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-609 239,03	-609 239,03
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	2 064 067,64	2 064 067,64
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 064 067,64	2 064 067,64

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	3 086 386,00	3 086 386,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	5 751 231,00	5 751 231,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 728 912,64	4 728 912,64

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>3 086 386,00</b>	<b>3 086 386,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>3 041 280,00</b>	<b>3 041 280,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 041 280,00	3 041 280,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>45 106,00</b>	<b>45 106,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	45 106,00	45 106,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>5 751 231,00</b>	<b>III 5 751 231,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>173 900,00</b>	<b>173 900,00</b>
10222	FCTVA	173 900,00	173 900,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>5 577 331,00</b>	<b>5 577 331,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	65 695,00	65 695,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 654,00	23 654,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 149,00	11 149,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	53 095,00	53 095,00
28128	Autres aménagements de terrains	28 391,00	28 391,00
281351	Bâtiments publics	13 505,00	13 505,00
28152	Installations de voirie	12 628,00	12 628,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	221,00	221,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	33 490,00	33 490,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	349,00	349,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 396,00	2 396,00
28181	Installations générales, aménagat divers	8 946,00	8 946,00
281828	Autres matériels de transport	252 030,00	252 030,00
281838	Autre matériel informatique	20 058,00	20 058,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 860,00	4 860,00
28188	Autres immo. corporelles	398 373,00	398 373,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00	1 054 351,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 594 140,00	3 594 140,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>		<b>2 105 531,61</b>
1641	Remboursement capital	2 105 531,61
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>		<b>0,00</b>
<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>		<b>0,00</b>
<b>Autres dépenses éventuelles</b>		<b>0,00</b>
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 233 631,03</b>
<b>040</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>21 127,65</b>
13912	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables (autres)	9 953,50
13918	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables (autres)	11 174,15
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>21 127,65</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 254 758,68</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>		<b>0,00</b>
<b>Dotations et subventions reçues</b>		<b>679 635,88</b>
10222	FCTVA	119 635,88
1318	Autres	560 000,00
<b>Autres recettes éventuelles</b>		<b>1 308 419,39</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 308 419,39
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 988 055,27</b>
<b>040</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>1 279 836,75</b>
28041582	Bâtiments et installations	39 639,49
28041583	Bâtiments et installations	14 272,51
280421	Biens mobiliers, matériel et études	6 727,16
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	32 036,81
28128	Autres agencements et aménagements	17 130,75
281351	Bâtiments publics	8 148,74
28152	Bâtiments privés	7 619,57
281568	Autre matériel et outillage d&#8217;incendie et de défense civile	133,35



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
281735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	20 207,42
2817534	Réseaux d'électrification	210,58
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 445,71
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 397,90
281828	Autres matériels de transport	152 071,54
281838	Autre matériel informatique	12 102,73
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 932,46
28188	Autres	240 372,95
4817	Pénalités renégociation dette	719 387,08
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>2 168 656,13</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 448 492,88</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 436 548,15</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>17 651 449,22</b>
6042	Achats de prestations de services	1 255,97
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	2 046,91
6042	Prestations	3 411,52
60611	Eau et assainissement	13 302,02
60612	Énergie - Électricité	15 649,44
60613	Chauffage urbain	33 119,07
60622	Carburants	418 478,01
60623	Alimentation	10 979,34
60628	Gaz soudure	2 347,42
60631	Fournitures d'entretien	69 566,06
60632	Fournitures de petit équipement	35 735,96
60636	Vêtements de travail	100 127,41
6064	Fournitures administratives	6 301,52
6068	Autres matières et fournitures	576 260,19
611	Contrats de prestations de services	15 262 561,67
6132	Locations immobilières	98 586,98
61351	Locations de matériel roulant	5 633,80
61358	Autres	477,61
61358	locations Autres	5 458,43
61358	Locations mobilières	5 819,49
615228	Entretien et réparation des biens mobiliers	27 292,13
615228	Entretien et réparation des biens mobiliers autres bâtiments	5 458,43
61551	Entretien matériel roulant	154 042,16
61558	Autres biens mobiliers	6 929,80
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	11 553,16
6156	Maintenance	88 350,12
6161	Prime assurance rc multirisques	3 767,92
6168	Autres (dont DAB et flotte auto)	85 287,90
6182	Documentation générale et technique	489,83
6184	Versements à des organismes de formation	30 479,84
6185	Frais de colloques et séminaires	8 686,76
62268	Autres honoraires , conseils&#8230;	43 061,35
62268	Autres honoraires, conseils...	9 143,95
62268	Autres honoraires, conseils&#8230;	109 850,82
62269	Autres honoraires , conseils&#8230;	1 364,61

## DEPENSES (1)

Publié le

ID : 095-259500023-20240403-BP2024-BF

Article (2)	Libellé (2)	
6231	Annonces et insertions	7 083,93
6232	Fêtes et cérémonies	14 343,45
6236	Catalogues et imprimés	30 356,86
6238	Divers	3 129,89
6238	Frais divers de publicité	32 410,37
6251	Voyages, déplacements et missions (m57)	13 334,93
6261	Frais d'affranchissement	3 767,92
6262	Frais de télécommunications	12 559,73
627	Frais bancaires et assimilés	135,50
627	Services bancaires et assimilés	20,47
6281	Concours divers (cotisations...)	2 197,95
6281	divers cotisations	1 004,78
63512	Taxes foncières	78 464,87
63513	Autres impôts locaux	193 228,27
6355	taxe véhicule	272,92
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	391,24
6355	Taxes et impôts sur véhicules	5 868,54
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>5 365 170,45</b>
6218	Autre personnel extérieur	29 336,85
6331	Versement de transport	57 523,09
6332	Cotisations versées au FNAL	14 173,13
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	49 529,75
64111	Rémunération principale	1 740 429,60
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	95 249,51
64113	NBI	43 433,78
64118	Autres indemnités	697 226,44
64131	Rémunérations	673 179,38
64132	Supplément familial de traitement et indemnité	62 483,68
64138	Primes et autres indemnités	320 038,37
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	601 976,93
6453	Cotisations aux caisses de retraite	567 687,10
6455	Cotisations pour assurance du personnel	86 105,56
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 362,67
64731	Allocations de chômage versées directement	114 299,42
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 619,96
6478	Achat chèque déjeuner	155 081,45
6488	Autres charges	43 433,78
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>84 630,96</b>
65311	Indemnités de fonction	32 003,84
65313	Cotisations de retraite	9 143,95
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	762,00
6541	Créances admises en non valeur	16 937,12

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
65748	Subventions de fonctionnement aux autres pers. droit privé	8 857,42
65818	redevance autres logiciels	16 375,28
65818	Autres redevances pour logiciels	376,79
65888	Autres charges de gestion courante	38,10
65888	Autres charges diverses de gestion courante	136,46
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>532 344,02</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	552 898,79
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-20 554,77
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques</b>	<b>27 099,39</b>
673	Annulation titres sur exercice antérieur	27 099,39
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions, dépréciations (3)</b>	<b>1 774 670,68</b>
6815	provisions pour risques et charges de fonctionnement	1 773 988,38
6865	Dotations et provisions pour risques	682,30
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>25 435 364,72</b>
<b>042</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>1 279 836,75</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	560 449,67
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	719 387,08
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement (4)</b>	<b>2 168 656,13</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 448 492,88</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 883 857,60</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		<b>0,00</b>
<b>Dotations et participations reçues</b>		<b>11 628 897,13</b>
7472	Régions	5 180,89
74758	Participations autres groupements	11 051 263,84
747888	Subventions autres	572 452,40
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		<b>1 950 515,76</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>1 372 133,81</b>
70613	Redevance déchets industriels	582 636,91
70688	Autres prestations de services	192 552,70
7078	Autres marchandises	276 713,31
70845	Mise à disposition de personnel facturé	39 623,80
70878	produits des services par des tiers	280 607,09
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>19 477,38</b>

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
75888	Autres produits de gestion courante	9 389,66
75888	Autres produits divers de gestion courant	8 381,96
75888	Produits divers de gestion courante	1 705,76
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>436 985,19</b>
76811	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risques	436 985,19
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises amort., dépréciations, prov. (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>121 919,38</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	36 575,81
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	24 383,88
6479	Remboursements sur autres charges sociales	60 959,69
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>25 304 710,89</b>
<b>042</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>21 127,65</b>
777	Quote-part des subventions d&#8217;investissement transférée au compte de résultat	21 127,65
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 429 239,44</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 733 950,33</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. Gilbert AH-YU , Président	
002. Xavier PERICAT , 1er Vice-Président	
003. Georges MOTHRON , Délégué Titulaire	
004. Nessrine MENHAOUARA , 2ème Vice-Présidente	
005. Pascal BEYRIA , Délégué Titulaire	
006. Dominique MEANCE , Délégué Titulaire	
007. André BOURDON , 3ème Vice Président	
008. Nathalie JOLLY , Délégué Titulaire	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.